

Index AI : PRE01/363/2011
24 July 2011

Craintes concernant le sort réservé à un militant égyptien à la suite d'une agression lors d'une marche de protestation

Amnesty International exhorte les autorités égyptiennes à veiller à ce qu'un militant semble-t-il arrêté samedi 23 juillet soit immédiatement libéré et ne soit pas soumis à la torture, ni à d'autres formes de mauvais traitements.

Blogueur et militant en faveur des droits humains, Amr Gharbeia, également ancien membre du personnel d'Amnesty International et travaillant actuellement avec l'Initiative égyptienne pour les droits de la personne, a été abordé par un groupe d'hommes après qu'une marche de protestation au Caire eut été la cible d'attaques.

Ces hommes lui auraient dit qu'ils allaient le livrer à la police militaire. On ignore où il se trouve actuellement.

« Les autorités égyptiennes doivent de toute urgence donner des éclaircissements sur le lieu où se trouve Amr Gharbeia et faire en sorte qu'il soit immédiatement libéré s'il est incarcéré pour avoir participé à des manifestations contre le régime militaire en Égypte », a déclaré Amnesty International.

« Les autorités doivent veiller à ce que ni cet homme ni aucun des autres manifestants en détention ne soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements – pratiques dont nous faisons régulièrement état depuis février et dont l'armée, entre autres, se rend coupable. »

Selon certaines informations relayées par les médias, au moins 143 personnes ont été blessées dans le quartier d'Abbaseya, au Caire, quand les manifestants se dirigeant vers le ministère de la Défense afin de demander que les réformes soient accélérées ont été bloqués par les forces de sécurité. Des manifestants et des résidents locaux se sont affrontés, et des pierres ont semble-t-il fusé depuis les deux camps.

Alya El Hosseny, un manifestant qui se trouvait aux côtés d'Amr Gharbeia, a dit à Amnesty International que le groupe d'hommes a frappé celui-ci et lui a arraché des cheveux, qu'il porte longs, car ils le soupçonnaient d'être membre du « Mouvement des jeunes du 6 avril », l'un des groupes participant à des actions de protestation en faveur de la démocratie en Égypte.

Dans une déclaration diffusée vendredi 22 juillet, le Conseil suprême des forces armées a accusé le mouvement du 6 avril de « chercher à provoquer des désaccords » entre l'armée et le peuple égyptien.